

From:	France-v-McDonalds.org <info@france-v-mcdonalds.org>
Subject:	Affaire McDonald's, possible corruption
Date:	January 25, 2017 at 15:08
To:	Thomas.ANDRIEU@justice.gouv.fr

Monsieur Andrieu,

**Merci d'accuser réception de cet email de la plus haute importance et de répondre à la question posée ci-dessous.**

(Je précise avoir consulté un avocat, 10'000 euros de frais d'honoraires payés jusqu'à présent au taux de 400 euros hors taxe! de l'heure. Docteur en droit, DEA de procédure pénale, anciennement chargé d'enseignement à la faculté de droit. Donc quand je dis escroquerie, cela veut dire escroquerie au sens juridique du terme)

**Il me semble judicieux de poser la question suivante : y a t il un lien de parenté quelconque entre vous, Thomas Andrieu, et l'avocat Eric Andrieu du cabinet Péchenard mentionné dans le PDF?** Andrieu est un nom courant, mais je crois que c'est une question légitime vu les enjeux très importants de cette affaire. Je préfère que les choses soient claires et transparentes.

Je demande à ce que le ministre de la justice soit informé de l'affaire des escroqueries, en bande organisée, visant les mineurs, du groupe McDonald's.

C'est une affaire très grave. Les escroqueries ont eu lieu pendant de nombreuses années. Je précise que le PDF joint à cet email ne mentionne que les escroqueries de l'année 2016, pas les précédentes.

Le Secrétariat d'État à la consommation a d'ores et déjà été notifié ainsi que la direction de la DGCCRF. Les enquêtes ont commencé.

**Mais il se pourrait qu'il y ait eu de la part de McDonald's certaines formes de corruption vis-à-vis de politiques.** Beaucoup de choses bizarres se sont produites jusqu'à présent dans cette affaire. Mais il se pourrait que ce soit dû aux dysfonctionnements du système judiciaire français. Ceci étant dit, je pense qu'il faut être prudent. Quand je vois qu'il y a eu des documents rétro datés (forcément par un magistrat ou par un greffier) et que cela a eu pour effet de faire échouer ma procédure au pénal, je suis circonspect.

Des dizaines et des dizaines de victimes m'ont contacté. Il y en a beaucoup d'autres.

L'avocat que je mentionne dans le PDF, Eric Andrieu, a été remplacé (je n'ai pas encore mis le PDF à jour). Il se pourrait qu'il ait renoncé à représenter McDonald's après que j'ai découvert qu'il avait écrit un article juridique qui prouve qu'il savait que les pratiques commerciales telles que celles organisées par le groupe McDonald's étaient délictuelles. Mais je pense qu'il y a une autre raison plus complexe que j'expliquerai en temps voulu.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

[France v McDonalds.org](http://France-v-McDonalds.org)

[deputes assemblee nationale redacted.pdf](#) application/pdf 1.7 MiB